



Contact : 0555123131

Site(s) de formation

- Pôle Formation GRETA-CFA

Brive la Gaillarde

Certificateur : INSTITUT NATIONAL
RECHERCHE SECURITE

Formation à la conduite en sécurité d'engins de manutention selon la recommandation 489 - Catégorie 1A

Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite

PRÉSENTATION MÉTIER

Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité.

OBJECTIFS

- La Cnam a développé le dispositif CACES en vue de prévenir les risques liés à la conduite d'engins.
- Ce dispositif définit les compétences pour conduire en sécurité des équipements concernés et les modalités de tests de ces compétences. Il permet de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail).

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Savoir lire et comprendre le français
- Toute personne souhaitant conduire un chariot de manutention (peu ou pas expérimentée dans la conduite)

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 2 à 5 jours

Validation / Modalités d'évaluation

- Test CACES® avec partenaire certifié R489 catégorie 1A (RS6866)
- Autorisation de conduite

Modalités de formation

- Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R.489 de la Cnam et organisées en "test CACES".
- Ce texte précise que le test CACES comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.

Modalités de financement

- Formation de salariés (Plan de développement de compétences entreprise, POE, FNE-Formation)
- Financement individuel
- OPCO / Entreprise
- Demandeur d'emploi (AIF)

Tarif de référence*

- Nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Formation à la conduite en sécurité d'engins de manutention selon la recommandation 489 - Catégorie 1A

Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite

CONTENU

- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité.
- Réaliser les opérations de conduites en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Le Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES) - Recommandation 489 - catégorie 1A permet d'acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables selon les dates de session, nous consulter
- Sur inscription